

CONSEIL COMMUNAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./Mmes F. Bemtgen, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandler,
A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

Excusé: M. A. Toussaint

- URBANISME

Le conseil communal décide à l'unanimité de donner son accord aux modifications ponctuelles des parties graphique et écrite du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch aux sites Zone d'activités Irbicht à Beringen (reclassement de terrains de la zone d'activités économiques communale en zone de bâtiments et d'équipements publics, afin de permettre la construction de bâtiments administratifs du SIDERO) et 2, rue Bildchen, à Rollingen (reclassement partiel d'un terrain de la zone de jardins familiaux en zone mixte urbaine, afin de permettre une flexibilité au niveau de la gestion des emplacements de stationnement et de la rénovation des bâtiments protégés).

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le devis pour l'exécution de divers travaux à effectuer dans le parc communal à Mersch (élargissement du chemin entre le pont enjambant l'Alzette et la buvette, aménagement d'une aire de fitness et installation d'un voile solaire) au montant total de 300.000,00 € TTC.
- b) le projet avec devis pour le réaménagement de la rue Um Knapp à Moesdorf au montant total de 1.750.000,00 € TTC.
- c) le projet avec devis pour le réaménagement de la rue des Prés à Mersch au montant total de 295.000,00 € TTC.
- d) le projet avec devis pour l'extension du cimetière à Mersch au montant total de 90.000,00 € TTC.

- FINANCES COMMUNALES

Le conseil communal approuve à l'unanimité les décomptes des travaux extraordinaires suivants:

PROJETS	DEVIS EN € TTC	DEPENSE € TTC
Bâtiments communaux - Liaison par fibre optique	30.000,00	34.215,09
Participation communale au coût des travaux d'infrastructures dans des lotissements	-	2.866,50
Renouvellement des ouvrages de captage de source et aménagement des alentours	1.349.523,08	1.274.439,95
Centre Culturel Mersch - Amélioration des infrastructures	250.000,00	245.883,81
Rénovation de l'église de Schoenfels	25.000,00	25.337,75

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) la convention entre le Ministre du Logement et le collège des bourgmestre et échevins par laquelle le Ministère du Logement participe à l'acquisition de terrains de 7,84 a, sis à Mersch, rue François Faber, à raison de 50% avec un montant maximal de 400.000,00 €.
- b) l'avenant à la convention du 30 septembre 2004 par lequel la subvention annuelle au profit de la Maison de la Culture est augmentée de 300.000,00 € à 450.000,00 € à partir de l'exercice 2023.
- c) la convention avec l'asbl «Rencontres musicales de la Vallée de l'Alzette» réglant le financement d'un concert dans l'église de Mersch, le 5 février 2023, au montant de 6.000,00 €.
- d) la convention par laquelle Mme Schmit-Hansen D. autorise le syndicat intercommunal Siconac-Centre à exécuter des mesures écologiques sur sa parcelle, sise à Mersch aux lieux-dits «Umkreis» et «Gehenstack».

- COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil communal décide à l'unanimité

- a) de remplacer M. Neyens T. par Mme Rübel A. comme secrétaire du groupe de travail «comité des fêtes».
- b) de remplacer M. Neyens T. par M. Allard J. comme représentant du secrétariat communal dans la commission de la circulation.
- c) de nommer Mme Weis C. (DP) comme membre et secrétaire de la commission des sports.
- d) de remplacer Mme Kettel M. par Mme Wald N. comme membre représentant des parents d'élèves de l'école fondamentale dans la commission de la circulation.
- e) de remplacer Mme Bräutigam A. par Mme Blum L. comme membre représentant l'asbl Mierscher Lieshaus dans la commission culturelle.

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme à l'unanimité les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS